

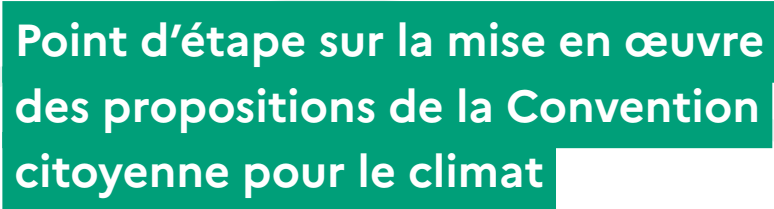


**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Convention  
Citoyenne  
pour le **Climat**



**Point d'étape sur la mise en œuvre  
des propositions de la Convention  
citoyenne pour le climat**

**Septembre 2020**

# 146 propositions, 5 grands types de vecteurs de mise en œuvre

**146 propositions** adoptées par la Convention citoyenne pour le climat que le Président de la République s'est engagé à mettre en œuvre.

Le 25 avril 2019, le Président de la République annonçait la constitution d'une Convention citoyenne pour la transition écologique. L'ambition : répondre aux attentes des Français en matière de transition écologique et de participation à la décision publique. Réunissant 150 citoyens tirés au sort, cette

convention a reçu comme feuille de route la définition de mesures structurantes permettant de réduire de 40 %, au moins, les émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990, le tout dans un esprit de justice sociale. Au total, 149 propositions de politiques publiques et de

modifications de la Constitution ont été remises au Président de la République le 21 juin 2020, organisées en cinq thématiques : se déplacer, consommer, se loger, produire et travailler et se nourrir. Les investissements prévus par le plan France Relance permettront de mettre en œuvre plusieurs propositions phares.

40 %

**de nature législative seront transcrites dans le projet de loi Convention citoyenne pour le climat**

qui sera débattu au Parlement début 2021. Mais aussi dans le projet de loi Parquet européen, dans le projet de loi organique de réforme du CESE ou encore dans un projet de réforme constitutionnelle.

20 %

**de nature fiscale et budgétaire transcrites dans le projet de loi de finances 2021,**

notamment à travers le plan de relance.

Près de  
10 %

**de nature règlementaire seront mises en œuvre par décrets et arrêtés.**

C'est par exemple le cas de l'interdiction des terrasses chauffées ou de l'installation de chaudières au fioul, mais également la prise en compte des orientations de la Convention citoyenne dans les décrets d'application de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire ou de la loi d'orientation des mobilités.

+ de  
5 %

**relevant exclusivement des négociations européennes et internationales**

que la France portera dans les instances communautaires et onusiennes. À noter qu'au-delà de ces mesures dont la mise en œuvre est exclusivement internationale, c'est près du quart des propositions de la Convention citoyenne pour lesquelles un portage européen est opportun, voire nécessaire.

25%

**relevant d'autres modalités,**

ni normatives, ni internationales. Il s'agit des propositions dont la mise en œuvre peut être faite directement par les agences de l'État comme les campagnes de communication et de sensibilisation de l'Ademe, des consignes aux préfets notamment pour le moratoire sur les nouvelles zones commerciales périurbaines, des stratégies nationales ou des plans d'actions comme l'élaboration du plan stratégique national ou de la stratégie nationale pour la biodiversité...

# Des mesures déjà mises en œuvre

Environ 1/5 des mesures ont déjà été totalement ou partiellement mises en œuvre, en particulier via France Relance.

20 %

des mesures de la  
Convention citoyenne

ont inspiré ou sont déployées  
dans France Relance,  
partiellement ou en totalité

Logement, mobilité, alimentation,  
ville durable... Le plan de relance reprend  
une grande partie des propositions de  
la Convention citoyenne pour le climat.

## AXE | Se loger

➤ **Les citoyens proposent de rénover massivement les bâtiments publics.**

➤ **Dans le plan de relance, le Gouvernement a décidé de dédier 4 milliards d'euros à la rénovation des bâtiments publics** auxquels s'ajoutent les budgets débloqués dans le cadre du Ségur de la santé (4,6 Md€ sur 5 ans) pour les établissements médico-sociaux et les hôpitaux. Objectif : rénover 15 % des surfaces de bâtiments publics d'ici 2023.

➤ **Les citoyens proposent d'augmenter massivement les aides à la rénovation globale des logements.**

➤ **Dans le plan de relance, le Gouvernement met 2 milliards d'euros supplémentaires d'aide à la rénovation pour les logements privés.** MaPrimeRenov' devient une aide universelle, y compris pour les propriétaires bailleurs et les copropriétés.

➤ **Les citoyens proposent de rendre les centres urbains plus attractifs.**

➤ **Dans le plan de relance, le Gouvernement investit 350 millions d'euros d'aide aux collectivités en faveur de la construction durable,** attribuée à tout permis de construire ayant une densité supérieure à un seuil. Elle permettra aux collectivités de financer le développement d'équipements publics et autres aménagements nécessaires en faveur d'une ville agréable à vivre au quotidien, plus compacte, évitant l'artificialisation des terres agricoles et des espaces naturels périphériques. S'y ajoutent plus de 450 M€ de soutien au commerce de proximité.

➤ **Les citoyens proposent de faciliter la reprise des friches pour lutter contre l'artificialisation.**

➤ **Dans le plan de relance, le Gouvernement investit 300 millions d'euros pour faciliter la dépollution et le réaménagement de friches.** Ces crédits permettront à des logements et des activités de s'installer sur des zones déjà

## Des mesures déjà mises en œuvre

### DES JALONS POUR L'AVENIR

Certaines mesures financées par le plan de relance ne figurent pas telles quelles dans le rapport de la Convention citoyenne, mais elles sont cohérentes avec l'esprit de ses travaux. C'est le cas de la décarbonation de l'industrie, financée à hauteur de 1,2Md€, et du déploiement du plan protéines, qui vise à développer les protéines végétales. D'autres mesures préconisées par la Convention sont mises en œuvre partiellement. Cela ne signifie pas qu'elles ne le seront pas intégralement plus tard. Elles pourront en effet être complétées à l'avenir.

### UN SOUTIEN FORT AU VÉLO

Les citoyens de la Convention ont exprimé des attentes fortes en matière de développement de la pratique du vélo. Résultat : le plan de relance consacre 200 M€ sur deux ans au vélo, dont 100 M€ pour le fonds vélo et 100 M€ versés directement aux régions. France Relance prévoit également l'éligibilité des projets d'aménagements cyclables au programme REACT-EU. Ces montants s'ajoutent au budget annuel du fonds vélo (50 M€) et au coup de pouce vélo financé via les certificats d'économie d'énergie.

urbanisées et d'éviter l'étalement urbain en compensant les surcoûts liés à la mobilisation de friches dans les projets de renouvellement urbain.

#### ➤ Les citoyens proposent de construire une nouvelle culture de l'habitat collectif.

➤ Dans le plan de relance, le Gouvernement pose la promotion de la ville de demain, sobre, inclusive et résiliente comme une priorité. Des projets démonstrateurs de la ville durable seront financés dans le cadre du programme d'investissements d'avenir.

#### AXE | Se déplacer

#### ➤ Les citoyens proposent de renforcer les investissements dans les transports propres.

➤ Dans le plan de relance, le Gouvernement investit 7 Md€ pour verdir le transport. Entre 2020 et 2024, ces investissements massifs bénéficieront au ferroviaire (fret et voyageurs, à hauteur de 4,7 Mds€), aux transports urbains collectifs (1 Md€), au vélo (200 M€), au déploiement des bornes de recharge électrique (100 M€) et au fluvial (175 M€).

#### ➤ Les citoyens proposent de développer la filière hydrogène, en particulier pour le transport routier de marchandise.

➤ Dans le plan de relance, le Gouvernement investit 2 Md€ pour développer cette filière et 5 Md€ supplémentaires sont prévus d'ici 2030.

#### ➤ Les citoyens proposent de renforcer le bonus automobile.

➤ Dans le plan de relance, le Gouvernement prévoit 1,9 Md€ sur le bonus automobile, pour augmenter le bonus pour les véhicules peu polluants, afin d'aider davantage les ménages et les professionnels dans l'achat de véhicules propres.

#### ➤ Les citoyens proposent d'électrifier les quais pour limiter les émissions des navires.

➤ Dans le plan de relance, le Gouvernement investit 200 M€ pour la transition écologique des ports (entrepôts à haute qualité environnementale, électrification des quais, création de points d'avitaillement au GNL ou à hydrogène, report modal...).

#### ➤ Les citoyens proposent de soutenir la filière des biocarburants pour l'aérien.

➤ Dans le plan de relance, le Gouvernement prévoit 1,5 Md€ pour soutenir, à moyen terme, la recherche et le développement dans le développement d'une filière biocarburants pour les avions.

#### AXE | Se nourrir

#### ➤ Les citoyens proposent de soutenir les cantines scolaires pour leur transition.

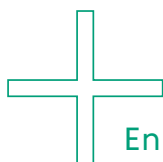
➤ Dans le plan de relance, le Gouvernement investit 50 M€ pour les cantines scolaires. Cet appui leur permettra d'investir dans des équipements et des formations pour proposer plus de produits de qualité, frais, respectueux de l'environnement et locaux dans leurs repas.

➤ **Les citoyens proposent d'appuyer la structuration de filières agricoles durables.**

➤ **Dans le plan de relance, le Gouvernement prévoit une aide à la structuration des filières agricoles.** Des financements sont orientés vers des projets alimentaires territoriaux visant à structurer les filières des circuits courts notamment.

➤ **Les citoyens proposent de développer les fermes agricoles raisonnées.**

➤ **Dans le plan de relance, le Gouvernement y consacre 50 M€.**



**En plus de ces mesures,**

le Conseil de défense écologique a permis la mise en œuvre :

- du moratoire sur les nouvelles zones commerciales, qui sera confirmé dans le projet de loi Convention citoyenne ;
- de l'interdiction des terrasses chauffées et d'ouverture des portes de bâtiments chauffés ou climatisés ;
- de l'interdiction d'installation de chaudières au fioul dès 2022.

Par son action internationale, la France porte également un certain nombre de mesures de la Convention citoyenne, notamment :

- ajustement carbone aux frontières ;
- verdissement de la politique agricole commune ;
- Accord de Paris comme clause essentielle des accords commerciaux. Dans ce cadre, la France a indiqué clairement le 18 septembre dernier qu'elle ne soutiendrait pas l'accord avec le Mercosur si ses partenaires ne respectent pas leurs engagements dans l'Accord de Paris ;
- réforme de l'organisation mondiale du commerce ;
- protection des océans et des cétacés.

Enfin, la mise en œuvre de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire permet également de répondre à certaines propositions de la Convention citoyenne pour le climat comme le durcissement de la réglementation sur les déchets avec notamment une amende doublée pour les dépôts sauvages ou le renforcement des contrôles.

# Prochaines étapes de l'élaboration du projet de loi Convention citoyenne pour le climat

## Zoom sur le groupe de travail Parlementaires – citoyens

**Les réunions du groupe de travail seront organisées à partir de mi-octobre par blocs thématiques.** Elles permettront de faire des retours sur les réunions de concertation et de progresser dans la construction du projet de loi.

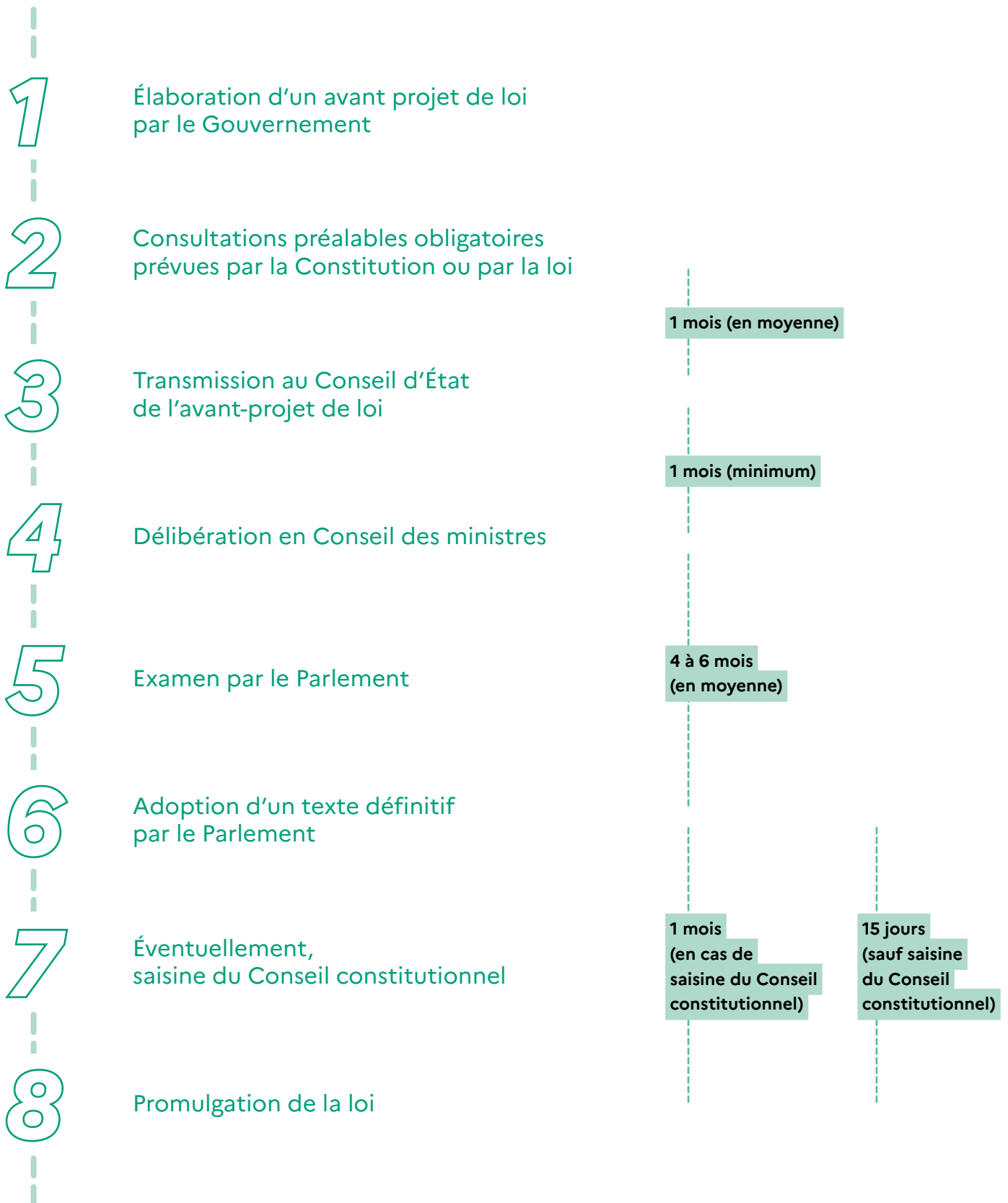
L'échange permettra ensuite aux participants, au premier rang desquels les parlementaires qui auront à débattre du texte en 2021, d'interroger les citoyens sur le sens de leurs propositions initiales et la manière dont ils perçoivent les ajustements envisagés.

Déroulé type d'une réunion

- Introduction : objectifs de la réunion, présentation des participants et du déroulé
- Résumé de l'avancement des travaux sur la thématique proposée et retour sur les concertations (par l'animation et les citoyens qui souhaitent s'exprimer)
- Balayage des mesures législatives du thème : rappel par les citoyens de l'ambition portée pour chaque proposition de la thématique, discussions sur la rédaction du projet de loi, discerner des évolutions possibles de mesures pour tenir compte des concertations.
- Échanges pour préciser les intentions, l'évaluation de la prise en compte des impacts, les réactions à la nouvelle rédaction ou encore des demandes de précisions techniques sur l'impact, le coût, la mise en œuvre des mesures dans leur nouvelle rédaction...
- Conclusion : rappel des prochaines étapes

Afin de préparer ces réunions, des documents seront envoyés une semaine avant les réunions, présentant la rédaction proposée par le Gouvernement.

# Focus sur le processus d'adoption d'une loi





**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*